



Place des PME dans les marchés publics en 2005 et comparaison 2004-2005

Synthèse

La place des PME dans l'économie française est significative. Ainsi, elles représentaient en 2005, 9,0 millions de personnes en emploi (dont 6,9 millions de salariés), soit **55% de l'emploi total** et 49% de l'emploi salarié. En termes d'activité, elles réalisaient **42% de la valeur ajoutée marchande**.

L'examen des données issues du recensement économique des marchés publics fourni par la base ARAMIS, croisées par l'INSEE avec les bases SIRENE et LIFI, permet les constatations suivantes :

1- Les PME sont majoritaires en termes de nombre de marchés publics attribués mais non en termes de montant. En ne retenant que les deux premiers critères de la définition européenne des PME (nombre de salariés et chiffre d'affaires), la part des PME dans le total des marchés publics (Etat + Collectivités locales) aurait atteint 75% en nombre de marchés mais seulement 45% en montant.

Si l'on introduit le troisième critère (indépendance de l'entreprise vis-à-vis d'une autre entreprise ou d'un groupe), c'est-à-dire en écartant les « fausses PME » qui sont en fait des filiales, cette **part des PME dans le total des marchés publics** (Etat + Collectivités locales) diminue, ne représentant plus que **64% du nombre de marchés et 32% du montant**.

La prépondérance des PME en termes de nombre de marchés apparaît plus marquée pour les Collectivités locales que pour l'Etat (66% contre 56%). En termes de montant, cette différence est encore plus marquée, la part des PME représentant 39% pour les Collectivités locales et seulement 19% pour l'Etat.

2- Le mode de procédure de passation des marchés (appel d'offres ouvert, restreint, dialogue compétitif, etc...), **pas plus que la forme des marchés** (unique, à bons de commande, etc...), **ne semblent avoir d'incidence significative sur le choix du type de fournisseur.**

3- Les PME sont moins présentes sur les marchés les plus importants en termes de montant et d'une durée supérieure à un an, ce phénomène étant plus sensible pour l'Etat que pour les Collectivités locales.

4- L'analyse du nombre de marchés par domaine (codes CPV regroupés en Fournitures / Services / Travaux) montre une **présence majoritaire des PME dans les marchés de travaux, notamment des Collectivités Locales et une présence encore forte dans les fournitures et services. La position des PME est plus modeste si l'on considère le montant des marchés, notamment de l'Etat.**

5- L'examen de la localisation géographique des acheteurs publics et des fournisseurs semble montrer que **le choix d'entreprises de proximité conduit à une certaine prédominance des PME, nettement plus marquée dans le cas des collectivités locales**. Toutefois, cette prédominance se réduit au fur et à mesure que les montants des contrats en jeu s'élèvent.

6- **Les évolutions observées entre 2004 et 2005 sont en nombre limité et de faible ampleur** : un léger recul du poids relatif des Collectivités locales dans le montant total des marchés publics recensés qui explique, pour l'essentiel, celui des PME (passé, en montant, de 36% à 32%) ; une légère détérioration de la position des PME sur les échéances les plus courtes, incomplètement compensée par l'amélioration observée sur les durées les plus longues ; une légère détérioration de la position des PME en matière de fournitures et de services, incomplètement compensée par l'amélioration en matière de travaux ; une légère hausse de la part des marchés attribués à des entreprises locales mais qui a relativement moins profité aux PME qu'aux autres entreprises.

Il faut préciser que **le léger recul du poids relatif des Collectivités locales dans le montant total des marchés publics recensés résulte essentiellement de la très sensible amélioration du recensement sur le champ de l'Etat et des établissements publics nationaux**, notamment des marchés de forts montants du ministère de la Défense et du CEA (+100% en montant pour l'Etat contre seulement +23% pour les Collectivités locales)(Voir Tableau A).

Or, compte tenu d'une moins grande présence des PME sur les marchés de fort montant en général et sur ceux de l'Etat en particulier, -caractéristique déjà soulignée pour les données 2004-, il est assez logique que l'amélioration de la collecte statistique, plus marquée pour l'Etat, se traduise par un léger recul relatif de la part des PME.

Tableau A : Variation 2005/2004 du nombre et du montant des marchés par catégorie d'acheteurs publics et de fournisseurs

		PME		Non PME		Total PME + non PME	
			En %		En %		En %
Etat	en nombre	1 418	14%	1 009	13%	2 427	13%
	en montant (Euros)	1 367 248 923	79%	6 844 743 525	105%	8 211 992 449	100%
Collectivités Territoriales	en nombre	12 767	15%	4 989	11%	17 756	13%
	en montant (Euros)	1 871 476 396	19%	3 688 195 794	26%	5 559 672 190	23%
Total	en nombre	14 185	15%	5 998	11%	20 183	13%
	en montant (Euros)	3 238 725 319	28%	10 532 939 320	51%	13 771 664 639	43%

Sources : ARAMIS, SIRENE, LIFI ; Traitement des données : DGCP, DAJ, INSEE, DGTPE

Source : site de l'Observatoire de l'achat public.